

INFORMATIONS – DECEMBRE 2014

Les circulaires de l'UDOGEC sont adressées à présent chaque mois par courrier électronique aux Chefs d'établissement et aux Président(e)s d'OGEC. Nous vous demandons de bien vouloir transmettre l'information aux personnes concernées (Conseil d'Administration de l'OGEC, et/ou secrétaire, Trésorier, Comptable, Econome...).
Merci.

S o m m a i r e

N° 1150 - Les infos du mois :

- Dépistage obligatoire du RADON
- Base de données économiques et sociales
- L'Enseignement Catholique au salon des maires

A noter :

Pendant les vacances scolaires de Noël,
les bureaux de l'UDOGEC seront fermés du mercredi 24 décembre vendredi 2 janvier

Date à retenir :

Assemblée Générale de l'UDOGEC : vendredi 27 février 2015

→ T.S.V.P.

Adresse mail des services de l'UDOGEC :

- Boîte générale : udogec22@ecbretagne.org
- Service social-paie primaire : udogec22.paie@ecbretagne.org
- Service social-paie secondaire : udogec22.sr@ecbretagne.org
- Service comptabilité des écoles : udogec22.compta@ecbretagne.org



LES INFOS DU MOIS

I. DEPISTAGE OBLIGATOIRE DU RADON

Pour faire suite aux sept réunions de secteurs qui se sont déroulées en novembre et début décembre et respecter le calendrier annoncé, nous adressons un courrier et une information sur le radon à tous les établissements (*il est aussi disponible sur le site de l'UDOGEC, rubrique Actualités*).

A l'exception de ceux qui nous auront informés pour le 6 janvier 2015 qu'ils ne souhaitent pas participer à l'opération généralisée que nous organisons, tous les établissements (écoles, collèges et lycées) seront inscrits sur la liste définitive que nous remettrons à l'organisme retenu.

Rappel : Ce principe de marché « groupé » permet d'obtenir de meilleurs tarifs.

II. BASE DE DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Vous trouverez ci-joint le communiqué du collègue employeur sur le projet de Base de Données Economiques et Sociales à destination des établissements.

Ce projet est central pour le respect des obligations de consultation et de négociation et plus généralement dans l'organisation du dialogue social en leur sein.

La phase de test aura lieu début d'année civile 2015. La phase de déploiement du dispositif (appropriation, présentation, formation) sera essentielle et constituera un levier pour tous les acteurs notamment dans le second degré.

III. L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AU SALON DES MAIRES

Lors du salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu du 25 au 27 novembre 2014 à Paris, l'Enseignement catholique (APEL – FNOGEC – SGEC – SNCEEL – SYNADEC) était présent sur un stand pour rencontrer les élus et les différents acteurs des collectivités locales. Pour le réseau des OGEC, une présence sur le stand a été assurée pendant ces trois jours par des représentants de la FNOGEC et des membres des UDOGEC et UROGEC.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse qui vient d'être diffusé par le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique « L'école catholique présente au salon des maires et des collectivités locales ».

Pour information, nous vous adressons, en fichier joint, le communiqué de presse et les deux triptyques qui étaient à disposition des visiteurs du salon.

**Toute l'équipe de l'UDOGEC
vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes vacances.**